

dépliants de présentation à remettre à leur clientèle.

Dans le canton de Neuchâtel, Pro Infirmis est présente aux adresses suivantes :

**Pro Infirmis Direction cantonale Neuchâtel, Littoral et Val-de-Ruz**

Rue de la Maladière 35

2000 Neuchâtel

Tél. 032 722 59 60

Fax 032 722 59 70

**Pro Infirmis**

**Montagnes neuchâteloises**

Rue du Marché 4

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 968 83 28

Fax 032 968 96 40

**Permanence du Val-de-Travers**

Grand-Rue 7

2114 Fleurier

Tél. 032 861 43 00

Fax 032 861 43 36

Tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A Fleurier, mercredi seulement.

E-mail : neuchatel@proinfirmis.ch

Pro Infirmis est une association privée. Elle a signé un mandat de prestations avec la Confédération. Cependant, elle ne peut fournir toutes ses prestations que grâce aux dons et aux legs, qui sont toujours les bienvenus. CCP 20-2995-1.

logies cérébrales acquises. La diminution sensible du nombre d'accidents cérébro-vasculaires ces dernières années s'est accompagnée d'une augmentation significative des affections neurodégénératives (dont les démences). Destinée à favoriser l'établissement d'un diagnostic précoce, la prise en charge de ces patients âgés nécessite une approche différente, alliant spécificité des outils de dépistage, recueil de l'avis des proches quant à l'autonomie cognitive et au signalement d'éventuelles modifications thymiques ou comportementales, ainsi que prise en compte d'une complémentarité des observations des différents intervenants médico-thérapeutiques.

**Trois sites gérés dans une vision cantonale avec une unité des prestations**

La prise en compte d'une vision cantonale – dans le sens de prestations similaires en qualité et en quantité pour les sites de Pourtalès et de la Chaux-de-Fonds – donne lieu à une organisation nouvelle visant à offrir une présence quasi quotidienne sur les différents sites. Privilégier un accueil personnalisé du patient et de ses proches demeure notre priorité. Dans cette période de réaménagement des ressources, les patients ambulatoires sont principalement accueillis à Pourtalès ; la réouverture d'une consultation neuropsychologique ambulatoire à la Chaux-de-Fonds est prévue cet automne.

**Défi lié à un partenariat multiple dans un environnement hospitalier multisites**

Offrir des prestations neuropsychologiques et logopédiques de qualité, contribuer à une meilleure orientation du patient dans son parcours hospitalier constituent un défi pour une petite équipe. Il conviendra de maintenir un partenariat intra et pluridisciplinaire adapté, de le développer dans cet environnement nouveau, afin de répondre adéquatement, dans un souci éthique et économique, aux besoins des patients porteurs d'affection cérébrale ainsi que de leur entourage.

---

## La nouvelle unité de neuropsychologie et logopédie au sein de l'hôpital neuchâtelois

*Michèle Croisier*

*Unité de neuropsychologie et logopédie*

*Hôpital Neuchâtelois - Pourtalès*

Les demandes neuropsychologiques sont en réelle augmentation en raison du vieillissement de la population, d'une meilleure prise en compte du déclin cognitif démentiel ainsi que des progrès réalisés dans la prise en charge des patients cérébro-lésés. L'hôpital neuchâtelois répond à ce besoin de prestations accru en créant une unité de neuropsychologie et logopédie.

Dans cette unité, dirigée par Michèle Croisier, travaillent trois psychologues diplômés FSP, Christine Ryser, Ines Vaudaux-Pisquem et Vincent Verdon. Ils disposent de plusieurs années d'expérience et visent l'obtention du titre de spécialiste en neuropsychologie FSP ; dans ce sens, ils exercent encore sous supervision. Une logopédiste/orthophoniste diplômée, Marthe Cerede-Vandewalle complète l'équipe qui comptera trois équivalents plein temps dès le mois d'août.

**Intégrer les troubles cognitifs et comportementaux à la prise en charge médicale**

Réalisées sur ordre médical, les prestations concernent l'évaluation et la prise en charge des troubles cognitifs (mémoire, concentration, langage, flexibilité mentale, etc.) émotionnels et comportementaux

survenant après une affection cérébrale (pour un descriptif plus détaillé <http://pourtales.ne.ch>). L'examen neuropsychologique contribue au diagnostic médical, permet d'établir un pronostic sur l'évolution et le potentiel de récupération, pose l'indication à des mesures thérapeutiques neuropsychologiques ou logopédiques. Généralement effectué en complément de l'examen neurologique (notamment pour les malades présentant les séquelles d'un AVC), il arrive cependant qu'il soit pratiqué isolément, qu'il s'agisse d'atteintes cérébrales diffuses ou dégénératives (maladie d'Alzheimer), ou lorsque les prestations neurologiques font défaut.

**Développer les prestations liées à la neuroréhabilitation**

Précédemment transférés hors canton pour effectuer un séjour en neuroréhabilitation, les patients cérébrolésés vont pouvoir bénéficier dès cet automne de prestations thérapeutiques spécialisées au Val-de-Ruz, associant neuropsychologie et logopédie, dans le cadre de l'ouverture d'un service de Médecine Physique et Réadaptation (MPR). Une prise en charge ambulatoire permettra de prolonger les traitements réalisés lors du séjour hospitalier.

**Mieux répondre au déclin cognitif de la personne âgée hospitalisée**

Initialement, les prestations étaient exclusivement destinées aux patho-